

« *La gouvernance informationnelle de l'environnement en Guyane :
état des lieux et perspectives de collaboration* »

Rupture et transition dans l'évaluation environnementale

L'information géographique : ressource ou contrainte ?

Laurent Couderchet et Inès Priat

UMR 5319 PASSAGES CNRS

Master *Gestion Territoriale du Développement Durable*

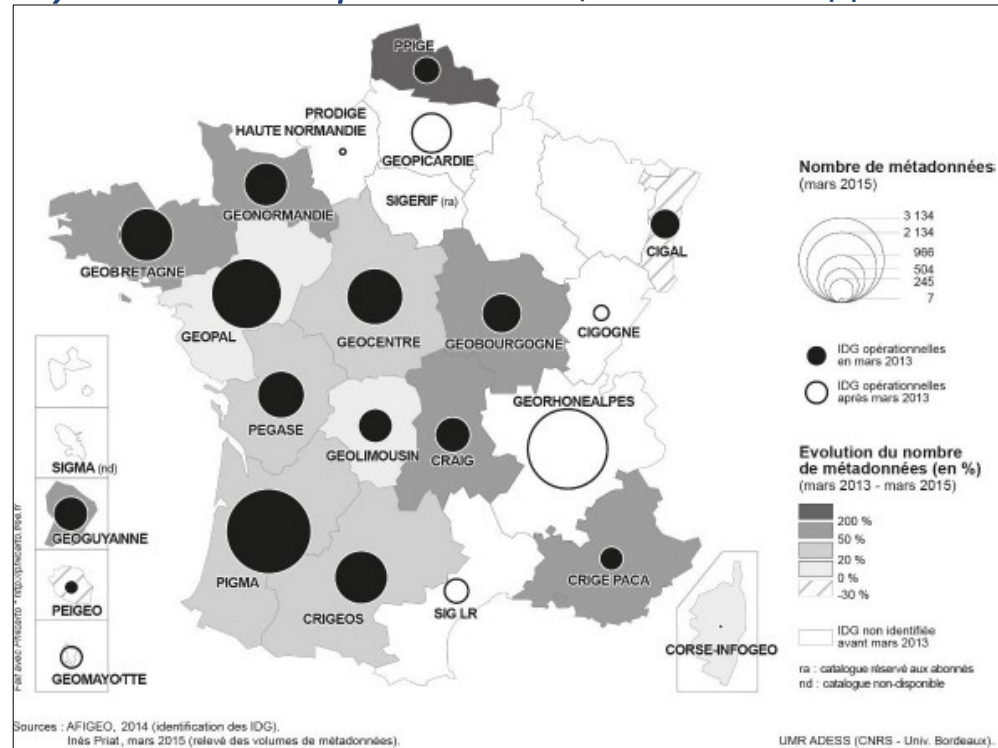
Université Bordeaux Montaigne

laurent.couderchet@u-bordeaux-montaigne.fr

ines.priat@etu. u-bordeaux-montaigne.fr

proximité à la Guyane ?

- *Conférence présentant des usages et des analyses critiques de ces dispositifs sur le plateau des Guyanes ou à proximité (Extrait de l'appel à contribution).*
- **Registre institutionnel**
 - présenter en miroir des expériences guyanaises une expérience en France hexagonale.
- **Registre scientifique**
 - Lien entre programme de recherche GEOBS et les journées de Cayenne.



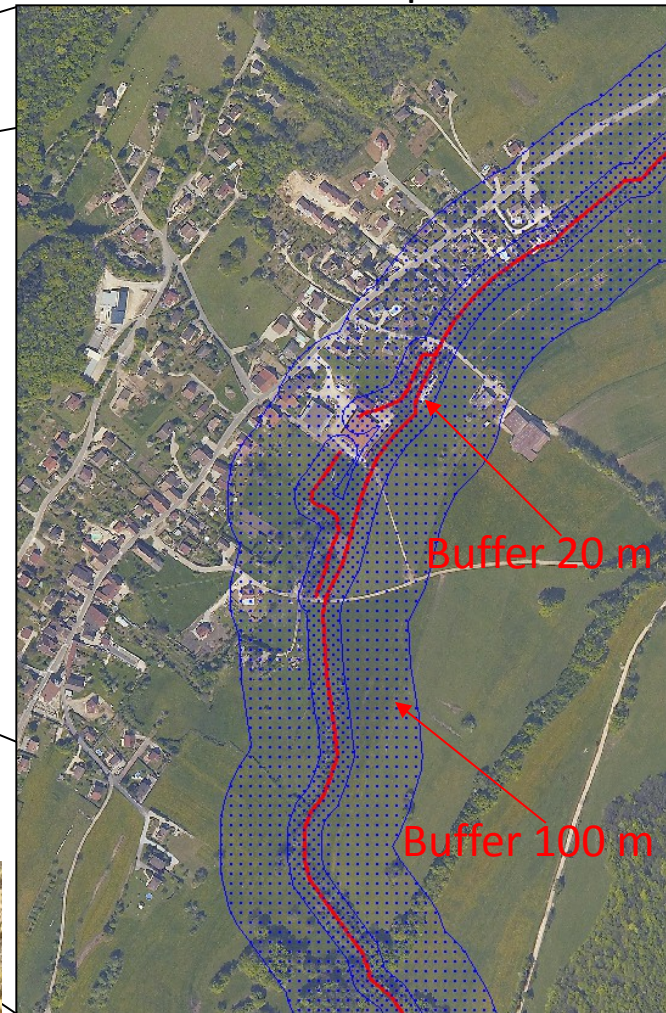
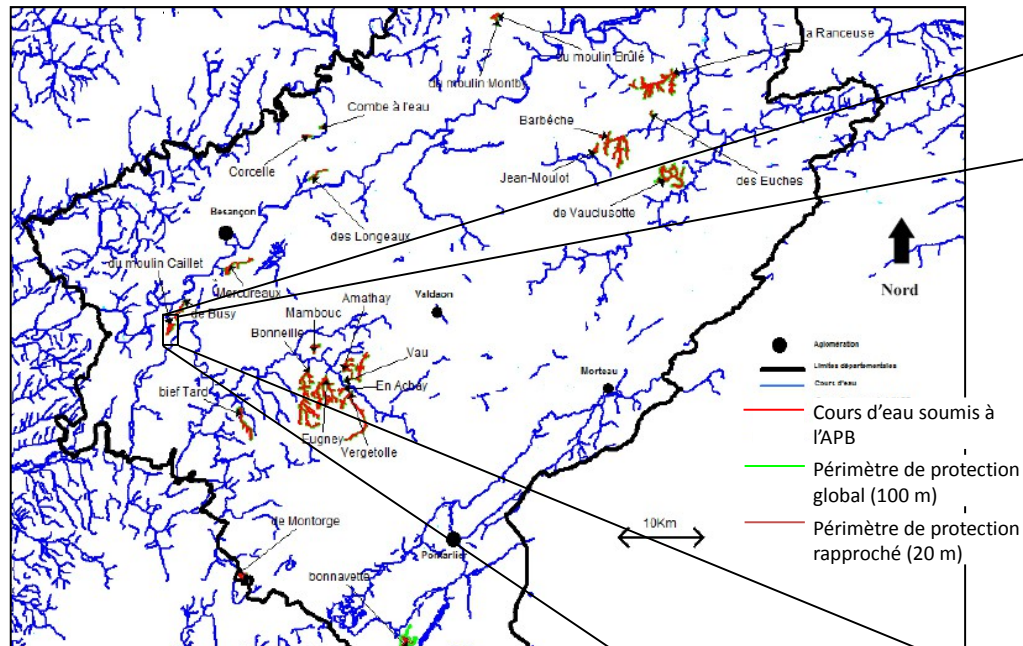
Volume de métadonnées en mars 2015 et leur évolution depuis mars 2013 (Programme GEOBS, I. Priat 2015)

Si c'est dans la base de données, c'est vrai !

- ? / gouvernance
 - légitimité
 - confiance → confiance en la donnée ?
- « Il suffit qu'un phénomène soit cartographié pour qu'il accède au statut de réalité » (Patrick Poncet, *Ségoène et la carte magique*)
- Information géographique insuffisante
 - possibilité d'adaptation du droit (de la règle ?)

Exemple de l'APB Ecrevisses à pattes blanches dans le Doubs

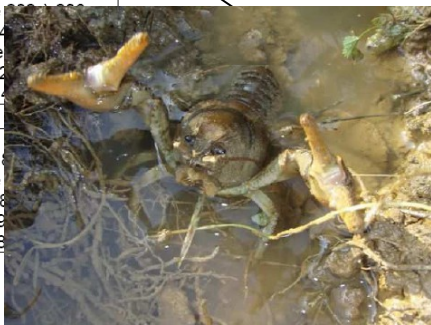
Zoom opérationnel



Exploitation SIG à l'échelle d'un département

Références cadastrales des parcelles concernées par le périmètre de protection global sur le ruisseau de Busy

Périmètre de protection	Commune	Section cadastrale	N° de parcelle
Global		AA	72, de 75 à 77, 79, 80, 82, 83, de 104 à 106, de 108 à 111, de 131 à 146, de 149 à 164, 166, 171, 174, de 176 à 178, de 183 à 196, 199, 200, de 226, de 230 à 234, 277, 284, 356, 356, 368, 370, 371, de 403, 404, 419, 423, de 440 à 443, 445, 452, 453
		AB	205, 346, 347, 349,
		OB	de 11 à 17, de 19 à 28, 30, 52, de 122 à 130, de 172 à 181, 217, 218, de 242 à 264, de 341 à 366, 375, 376, 378, de 387 à 389, 391, de 392 à 406 à 411, 138



Application réglementaire sur une commune

Procédures d'urbanisme et information géographique numérique

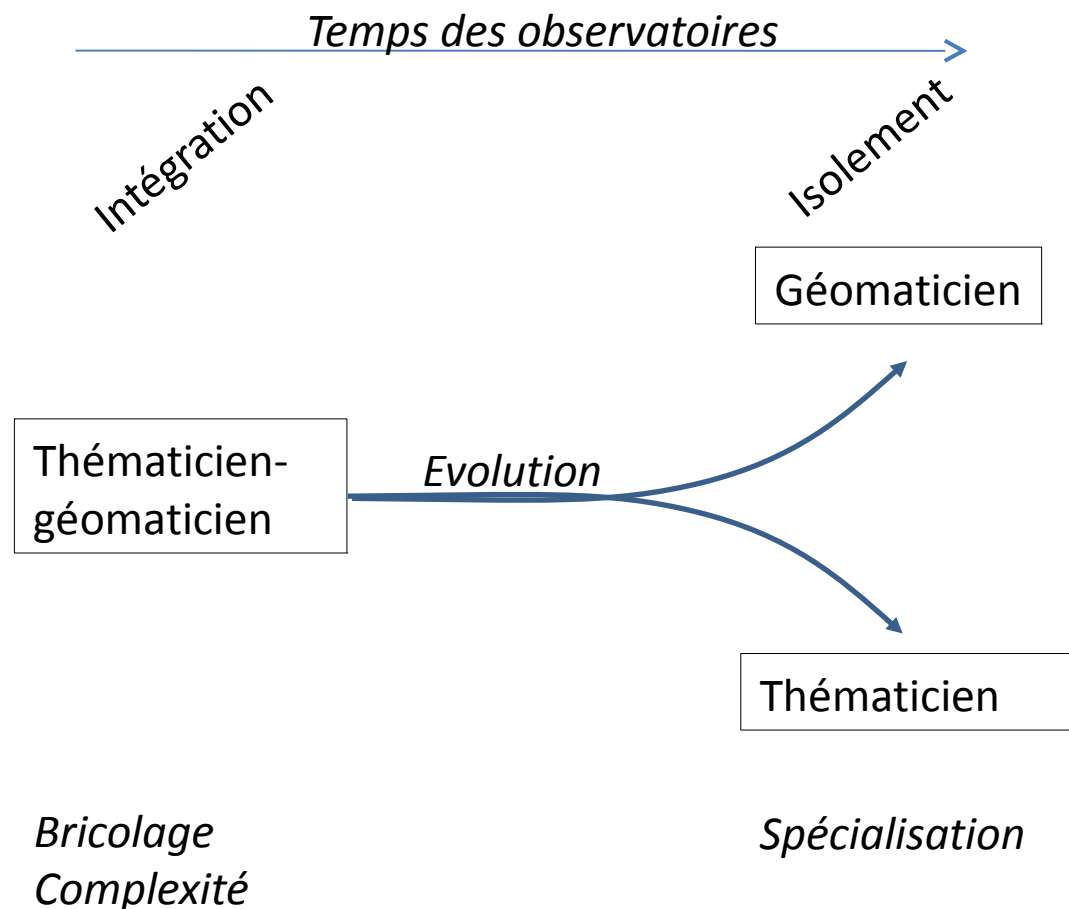
Généralisation des pratiques d'évaluation d'impact environnemental, externalisées par les pouvoirs publics auprès de bureaux d'études (Extrait de l'appel à contribution).

Travail sur les procédures d'urbanisme

- 2 idées
 - La place de la donnée et de son traitement dans les dispositifs
 - L'information géographique contre la culture de l'urbanisme

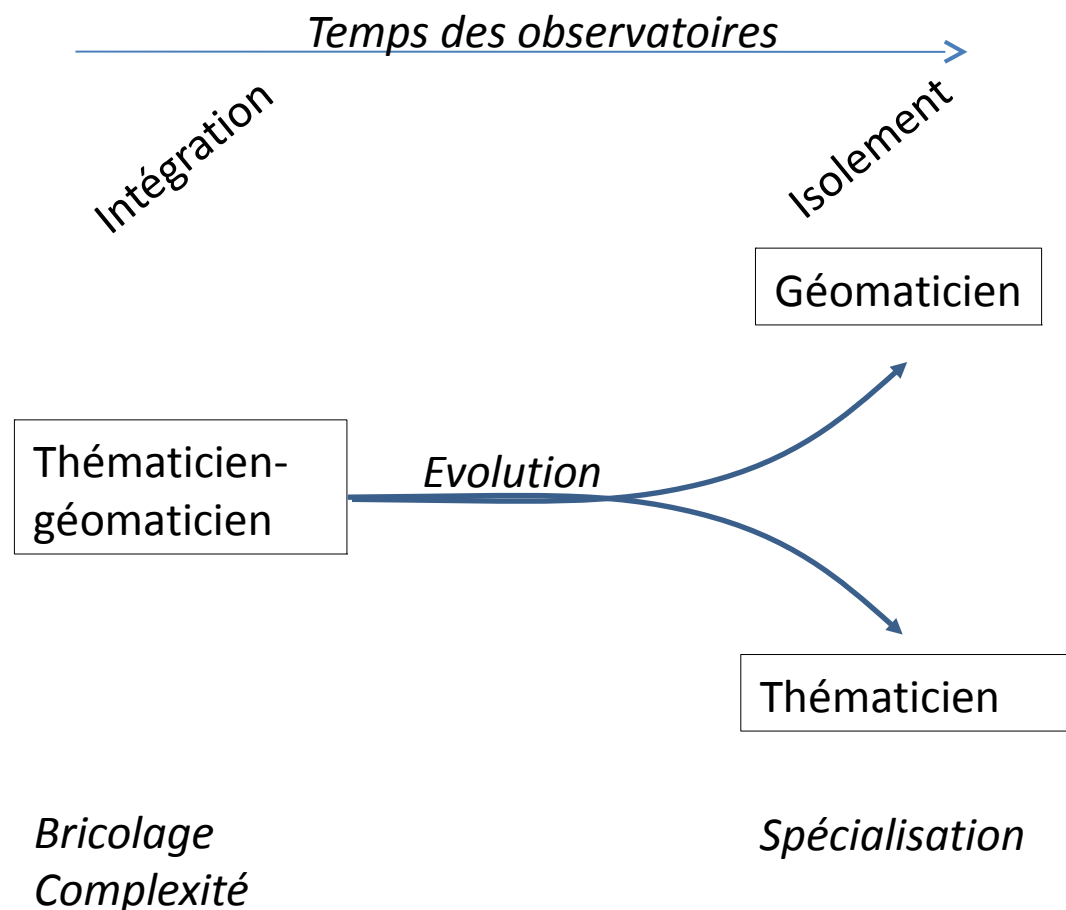
l'information environnementale et sa production ont des propriétés de transformation des processus territoriaux ?

- **Gouvernance informationnelle**
L'expérience des observatoires territoriaux (G. Feyt, E. Roux 2011)



l'information environnementale et sa production ont des propriétés de transformation des processus territoriaux ?

- L'opérateur SIG est-il à sa place ?
 - Métier neuf dans les organisations
 - Quel statut ?
 - Pour faire quoi ?



l'information environnementale et sa production ont des propriétés de transformation des processus territoriaux ?

- Poids toujours plus grand de l'environnement dans les procédures
- Demande de cartes
- Disponibilité accrue des données en accès libre
- Compression des temps de réalisation des études et des coûts

l'information environnementale et sa production ont des propriétés de transformation des processus territoriaux ?

Analyse de 11 études environnementales de documents d'urbanisme (Inès Priat 2016)

- La place de la donnée et de son traitement est considérable dans le travail des bureaux d'études
 - Temps consacré supérieur à celui de la rédaction du document
 - Temps consacré supérieur à celui des travaux de terrain
- Ambition d'une « chaine de production environnementale des documents d'urbanisme »
 - Expérience AMELI et réaction du BE

Mise hors-sol des démarches ?

L'information géographique contre la culture de l'urbaniste

Recherche sur les sites des BE en urbanisme (Inès Priat 2016)

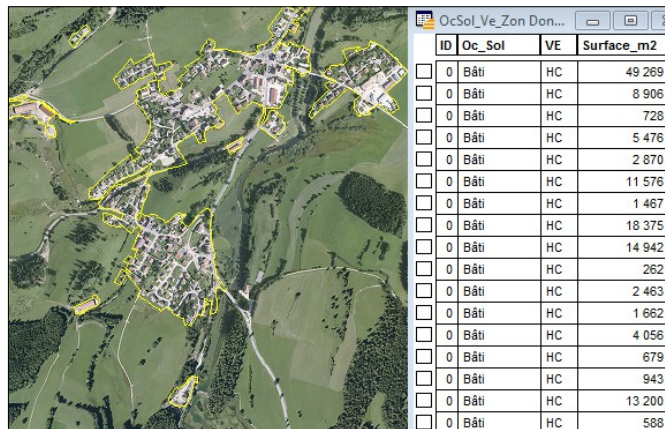
- La cartographie est tue dans les compétences affichées des bureaux d'études
- L'image des cartes prédomine sur les pages d'accueil des sites des BE

L'information géographique contre la culture de l'urbaniste

- 3 univers cognitifs

Rupture

Environnement



Le SIG

Urbanisme



Les images évocatrices :
croquis,
photographies,
symbole



Le cadastre
DAO

L'information géographique contre la culture de l'urbaniste

- Univers des urbanistes
 - croquis, image, symbole,
 - cadastre
- ↗ Nouveau métier \neq urbanisme : géomaticien des documents d'urbanisme ?

L'information géographique contre la culture de l'urbaniste

- Géoportail de l'urbanisme
 - Révolution dans les métiers de l'urbanisme ?

CCTP PLU

Toutefois, le gouvernement modernise la gestion des documents d'urbanisme et en facilite l'accès en créant un « guichet unique » ou Géoportail de l'urbanisme sur internet. Ainsi, l'ordonnance n°2013-1184 du 19/12/2013 impose aux autorités compétentes de transmettre à l'autorité gestionnaire du portail les informations nécessaires dans une version dématérialisée et selon les standards de numérisation des documents (voir ci-dessous). Le début des transmissions de documents par voie électronique est fixée par l'ordonnance sus-visée au 1^{er} janvier 2016.

Les fichiers graphiques devront donc être structurés en une base de données géographiques exploitables par un outil SIG et interopérable, et fournis sous cette forme par le titulaire. A cette fin, l'ensemble des fichiers (texte et graphique) sera conforme au « standard de données PLU et POS » validé par la Commission de validation des données pour l'information spatialisée (COVADIS), version 2.0 du 13 juin 2012 corrigée le 19 avril 2013. Ce document est consultable sur le site internet du conseil national de l'information géographique à l'adresse suivante :

<http://www.archives.cnig.gouv.fr/Front/index.php?RID=137>

Géoportail de l'urbanisme

- Introduction en fin de cahier des charges
- Présentation exclusivement technique, technicienne
- Pas de financements
- Exigence # compétences des BE

Conclusion

- L'information géographique : ressource ou contrainte ?
 - Question de l'articulation au terrain
 - de l'information
 - de son traitement
 - Question de la place de l'opérateur